



GUIDE DE L'AIDANT FACEBOOK

Préambule

Si vous avez ce guide entre les mains, c'est qu'une **personne avec Déficience Intellectuelle (DI)** a envie et besoin que vous l'accompagniez dans l'utilisation de Facebook.

Votre rôle sera principalement un rôle de **facilitateur**.

Si la personne se pose des questions sur l'utilisation de Facebook, votre rôle sera de proposer des démarches concrètes qui lui permettront de mieux appréhender ce concept. Par exemple : gérer son profil.

Pour vous aider dans votre tâche, nous avons trouvé important de préciser quelques concepts techniques qui sous-tendent l'utilisation du paramétrage du compte mais aussi de proposer quelques pistes d'actions concrètes.

Tous les points abordés dans ce guide ne se retrouvent pas dans le manuel de la personne et il se peut d'ailleurs que certains points du manuel de la personne ne se retrouvent pas dans ce document. Nous pensons, en effet, qu'il peut être important que vous ayez une réflexion plus étendue dans certains domaines.

Ce document a été conçu dans le cadre du projet Diclic Numérique (<https://diclic.fr/>) soutenu par la Fondation AFNIC.

Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 France : BY- NC-SA (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>).

Vous êtes libre de partager reproduire, distribuer et communiquer ce document, l'adapter et l'utiliser à des fins non commerciales uniquement et à condition de l'attribuer de la manière suivante : Association Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine, Guide de l'aidant : Facebook - 2020

Table des matières du guide des aidants

Le numérique et les personnes DI :.....	4
Un peu d'autodétermination	5
Qu'est-ce que Facebook peut nous proposer d'intéressant ? Tour d'horizon de quelques outils proposés par Facebook	6
Chapitre 1 : le Profil Facebook.....	7
1.1 - Découvrons ce qu'est un profil Facebook.....	7
1.2 - Comment accompagner la création d'un compte sur Facebook ?.....	9
1.3 Maitriser ce qui est visible et ce qui ne l'est pas : Gérer ses paramètres de confidentialité.....	12
Chapitre 2 : Gérer son réseau social	17
Chapitre 3 : Le fil d'actualités ou Time Line.....	27
Ressources en cas de problème :.....	32
Conclusion	33
Récapitulatif de 10 conseils essentiels sur les réseaux sociaux (cf poster de la CNIL).....	33
Questionnaire auto-détermination :	35
Lexique des termes spécifiques à Facebook et aux réseaux sociaux :	37

Introduction

Le Lexique en fin de guide vous permet de comprendre les termes spécifiques employés.

Le numérique et les personnes DI :

Le numérique fait désormais partie de nos vies. Il influe sur beaucoup de domaines : l'accès à l'emploi et les pratiques professionnelles, l'accès à l'information, à l'éducation, les loisirs, la communication, les habitudes de consommation, les relations sociales ...

Le phénomène a débuté par les ordinateurs et les mails. Il prend de l'ampleur avec l'arrivée des connexions rapides, des sites Internet permettant de se mettre en contact avec des connaissances, d'étoffer son réseau pour communiquer, échanger et partager. Ce phénomène prendra une dimension permanente et personnelle avec l'équipement massif en téléphones portables : nos smartphones sont sur nous et connectés en permanence.

Les personnes déficientes intellectuelles ne sont pas différentes des autres et partagent le même intérêt pour les réseaux sociaux. Généralement protégées par leur entourage, elles découvrent plus tardivement ce phénomène de société. Mais, en voyant leur famille et leurs accompagnateurs les utiliser, elles en prennent connaissance et veulent faire « comme tout le monde ».

Beaucoup sont d'ailleurs déjà utilisateurs de Facebook et se l'approprient que ce soit avec ou sans accompagnement. D'autres sont demandeurs d'un accès à cet outil et ont besoin d'une aide. Car aller sur Facebook (ou tout autre réseau social) pour une personne DI peut relever du parcours du combattant.

Certaines des difficultés rencontrées peuvent compromettre totalement l'utilisation du réseau choisi : difficultés de concentration et d'adaptation sociale, lenteur de réaction, hypersensibilité émotionnelle, émotions immatures.... Elles fragilisent les personnes et les placent en situations de handicap.

L'intérêt des personnes DI pour Facebook est devenu une évidence. Les dangers auxquels elles sont confrontées et le besoin d'outils pour les aider à les gérer au mieux, le sont tout autant.

Un peu d'autodétermination

Il est important que les personnes DI participent activement à la réflexion et à la création du guide puisqu'il ambitionne de répondre à leurs besoins.

L'empowerment psychologique ou pouvoir d'agir permet de remplir cette finalité.

Le premier objectif est de permettre aux personnes DI de prendre la parole et d'affirmer leurs attentes, car elles seules peuvent décider de la place de Facebook dans leur vie.

Le second est de leur offrir une occasion de prendre confiance en elles, de se valoriser et de prendre leur place au sein de la société.

Pour mieux aborder le sujet Facebook avec elles, connaître leurs attentes du réseau et leur connaissance de son fonctionnement, nous vous proposons une série de questions à leur poser (ou dont vous pouvez vous inspirer), pour vous aider à entamer la démarche :

- *Connais-tu Facebook ?*
Si réponse négative : *Connais-tu Internet, utilises-tu un ordinateur, un smartphone, une tablette ?*
- *Tu vas sur Facebook ?*
Si réponse négative : *Tu as envie d'aller sur Facebook ?*

Cette question interroge la motivation initiale du bénéficiaire pour cette activité et, si celle-ci était présente, permet de dégager des points de blocages éventuels entravant l'appropriation

- *Pourquoi tu n'as pas envie d'aller sur Facebook ?*

Cette question permet de dégager si ce manque de motivation était bien le fait de la volonté propre du bénéficiaire ou si elle est due à des points de blocages éventuels entravant son appropriation.

Pour retrouver l'ensemble du questionnaire, veuillez-vous reporter au document « Questionnaire auto-détermination » en annexe

Qu'est-ce que Facebook peut nous proposer d'intéressant ? Tour d'horizon de quelques outils proposés par Facebook

Outil	Pour qui ? Conditions d'utilisation	À quoi ça sert ?
Profil Facebook	Une personne physique réelle.	À publier du contenu et consulter le contenu produit par ses amis et visibles sur leurs fils d'actualités (Time line)
Fil d'actualité Time Line Facebook	Rattaché à un profil. Visible uniquement de celui qui a un profil Facebook, le fil d'actualités rassemble les actualités des profils d'amis et des Pages auxquelles on est abonné(e) ou que l'on a aimées (likées)+ suggestions publicitaires de Facebook.	À être tenu informé-e de ce qui se passe sur Facebook dans son réseau d'amis et plus globalement sur les sujets suivis et supposés intéresser le détenteur du profil Facebook.
Page Facebook	Une entreprise, une association, un projet collectif.	Vitrine promotionnelle, la Page Facebook sert à diffuser de l'actualité d'une organisation, d'un projet.
Groupe Facebook	Des profils (de personnes) et des pages (des structures) rassemblés autour d'un thème, une initiative ou appartenant à une même organisation (adhérents d'une association, pros d'un même secteur, amateurs d'une même passion, etc...)	À échanger entre personnes ou structures sur un espace commun. À mettre en commun des contenus, des fichiers, des discussions, des sondages, des publications ... Un membre du groupe peut en faire un autre usage. Le Groupe s'appuie sur une relation de confiance pour éviter cela.
Messagerie instantanée Tchat Messenger	Les profils et les pages. C'est l'outil de discussion instantanée sur Facebook.	À discuter à 2 ou plus en tchat. À faire des appels audios ou vidéos à 2 ou plus. Attention ! Les discussions ne sont jamais confidentielles à 100% ! Une capture d'écran ou un copié-collé peut enregistrer des conversations !

Dans les chapitres suivants, nous abordons ces outils en détail.

NB : De nombreux termes spécifiques à Facebook et aux réseaux sociaux sont employés dans ce tableau. Veuillez-vous reporter au lexique en fin de guide pour les explications.

Chapitre 1 : le Profil Facebook

Faire attention à :

- Mot de passe
- Paramètres de confidentialités
- Nom de profil (et autres informations personnelles)

1.1 - Découvrons ce qu'est un profil Facebook

Le profil constitue la porte d'entrée sur Facebook.
Sans profil pas de compte Facebook et inversement.

Qu'est qu'un profil Facebook ?

C'est l'espace en ligne que Facebook met à disposition d'une personne pour qu'elle publie du contenu. Cet espace doit porter un nom et afficher une image, qu'il s'agisse de votre photo ou d'une image de votre choix. La publication n'est pas obligatoire : le profil peut rester vide si on le souhaite. Dans ce cas, il permettra de lire les articles, voir les vidéos ou autres types de contenus publiés et partagés par ses amis Facebook ou par les pages Facebook suivies.

Le profil présente l'organisation suivante :

- 1. La bannière**
Elle peut être une couleur ou une image
- 2. La photo de profil**
Image qui représente le propriétaire du profil. Pour des usages professionnels, c'est souvent une photo où la personne est reconnaissable. Pour un usage personnel, elle peut être une couleur, une image, un symbole qui évite de mettre une image de soi sur internet en libre circulation.
- 3. Nom du profil**
Peut être un vrai nom ou un pseudonyme. Il se choisit à la création du profil mais peut-être changé. Attention ce changement doit respecter les règles fixées par Facebook et ne change plus pendant 60 jours une fois fait !
- 4. Intro**
Ces informations peuvent être plus ou moins détaillées, elles sont modifiables après l'inscription.
- 5. Vos dernières publications**
- 6. Galerie des photos publiés par le profil**
Peut être cachée ou visible.
- 7. Galerie des «amis» du profil**
Peut être cachée ou visible.



Ce qu'il est intéressant de savoir...

Profil public : visible des autres, il permet de renseigner des informations personnelles et mettre en avant des centres d'intérêts, des activités selon les souhaits du détenteur du profil Facebook... La saisie de ses informations est totalement facultative.

1.2 - Comment accompagner la création d'un compte sur Facebook ?

Avant toute démarche de création de compte, notez le lien de l'espace d'aide de Facebook : <https://www.Facebook.com/help>
À aller visiter quand vous avez des questions de compréhension ou sur des manipulations.

Pour accompagner quelqu'un à créer un compte Facebook il faut :

- Vérifier qu'il/elle ait plus de 13 ans.
- Accédez à <http://www.Facebook.com/r.php>
- Renseignez un nom, une adresse e-mail ou un numéro de mobile, un mot de passe, une date de naissance et un genre.
- Cliquez sur Inscription.
- Pour finaliser la création du compte, il faut confirmer l'adresse e-mail ou le numéro de mobile.

Créer un compte
C'est rapide et facile.

Prénom Nom de famille

Numéro de mobile ou e-mail

Nouveau mot de passe

Date de naissance
22 avr 1995 ?

Genre
 Femme Homme Personnalisé ?

En cliquant sur Inscription, vous acceptez nos [Conditions générales](#). Découvrez comment nous recueillons, utilisons et partageons vos données en lisant notre [Politique d'utilisation des données](#) et comment nous utilisons les cookies et autres technologies similaires en consultant notre [Politique d'utilisation des cookies](#). Vous recevrez peut-être des notifications par texto de notre part et vous pouvez à tout moment vous désabonner.

Inscription

Conseils pratiques

1- Conseil sur les données de connexion au compte

Utiliser un **vrai numéro de téléphone mobile** et de préférence celui de la personne que vous accompagnez.

Utiliser **une adresse de messagerie qu'il/elle sait consulter** et qui est réservée pour les réseaux sociaux ou les publicités.

Il est conseillé d'avoir au moins 2 adresses mails : une pour les réseaux sociaux, la publicité, les inscriptions à des comptes d'achat, de loisirs etc. et une adresse mail pour les démarches administratives et les échanges avec la famille, les relations professionnelles, etc.

Si la personne n'a qu'une adresse mail, vous pouvez :

- soit l'accompagner à en créer une autre
- soit l'aider à utiliser son adresse mail unique (si refus d'une seconde adresse mail).

2- Conseil pour une seconde adresse mail spécialement dédiée aux réseaux sociaux :

Si vous voulez l'aider à créer une adresse mail « spéciale réseaux sociaux », il faut l'aider à retenir ses paramètres en notant quelque part les informations sur cette adresse : son intitulé (pseudo@fournisseur.fr) son identifiant et son mot de passe spécialement créé pour cette adresse.

Il ne faut pas utiliser le même mot de passe qu'ailleurs !

Pour cette seconde adresse mail, veillez à noter une adresse de secours (adresse de récupération de mot de passe) qui sera sa première adresse mail. En plus vous pouvez vous écrire à vous-même : écrivez un mail avec l'adresse 2 à l'adresse 1 contenant les informations de l'adresse 2. Ainsi vous pourrez aider à récupérer les infos sur cette adresse spéciale réseaux sociaux plus facilement (les informations seront dans ce message consultable dans l'historique de la boîte mail).

Pour éviter des comptes fantômes (faux comptes), Facebook a renforcé ses règles de création de compte qui sont les suivantes.

Votre nom de profil ne peut pas inclure les éléments suivants :

- des symboles, des chiffres, une mise en majuscules inhabituelle, des caractères en double ou un signe de ponctuation ;
- des caractères appartenant à différentes langues ;
- des titres de quelque nature que ce soit (par exemple, professionnel, religieux);
- des mots ou des expressions au lieu d'un nom ;
- des mots offensants ou explicites de quelque nature que ce soit.
- Il est interdit de se faire passer pour quelqu'un d'autre.

3- À propos du nom de profil :

Si vous souhaitez protéger l'identité de la personne que vous accompagnez et le/la rendre moins visible sur Facebook, vous

pouvez l'inciter à utiliser un surnom qui ne sera connu que de ses proches : amis et famille, des personnes qu'il/elle connaît vraiment (pas des inconnus rencontrés sur les réseaux et avec qui il/elle doit rester méfiant-e). C'est ce que conseille la CNIL même si c'est déroger (un peu) aux règles de Facebook.

4- À propos du mot de passe :

Utilisez un mot de passe "solide" qui évitera le piratage de compte. Un mot de passe solide est composé de 12 caractères avec au moins 1 majuscule, 1 chiffre et 1 symbole.

Ce conseil est vrai pour Facebook mais aussi pour tous les autres comptes de réseaux sociaux et pour les adresses mails.

Dès que le compte est créé, il faut s'y connecter en saisissant son adresse ou numéro de mobile et son mot de passe puis gérer les paramètres de confidentialité pour protéger le compte au maximum dès le départ.

Adresse e-mail ou mobile Mot de passe

Connexion

[Informations de compte oubliées ?](#)

1.3 Maitriser ce qui est visible et ce qui ne l'est pas : Gérer ses paramètres de confidentialité

Ce profil c'est aussi ce que l'on appelle le journal d'un profil (avant on appelait ça le mur Facebook de quelqu'un). On peut le paramétrer et autoriser ou non l'écriture d'autres personnes sur son journal.

Le profil est paramétrable, c'est-à-dire qu'il peut aller du stade le plus ouvert (tout le monde voit tout ce qui est publié dessus) au stade le plus restreint (personne ne voit rien sauf le détenteur du profil Facebook).

Pour aider à définir ce paramétrage de confidentialité et donc de visibilité des informations du profil Facebook, il y a une bonne question à poser au détenteur du profil : Qu'est-ce que vous voulez (tu veux) laisser voir de vous (toi) ?

Vous avez la possibilité de l'aider à choisir ses propres paramètres de confidentialité pour limiter l'accès aux différentes données.

Il existe 4 niveaux de protection de données Facebook, du plus ouvert au plus fermé :

- « Tout le monde »
- « Amis et leurs amis »
- « Amis seulement »
- « Moi uniquement »

Conseils pratiques :

Maîtriser son profil signifie décider de **QUI** est autorisé à :

- voir nos publications, voir nos amis, voir nos mentions « j'aime », voir nos photos, nos vidéos, etc.
- partager nos contenus : nos publications, nos photos, vidéos, etc.
- publier sur notre propre journal

Tous ces paramètres sont à régler dès le départ et sont accessibles dans les Paramètres du profil comme indiqué ci-dessous :



Un profil complètement fermé ne sera visible de personne d'autre que de son détenteur (paramètre : “**visible uniquement par moi**”). Très protégé, il ne permet néanmoins pas d'interagir en diffusant du contenu. C'est possible mais certaines personnes seront frustrées de ne pas pouvoir partager ou poster du contenu.

Nous le déconseillons.

Un **profil visible uniquement par ses amis** permet de restreindre la diffusion d'information à un cercle identifié de personnes : les amis du détenteur du profil. A partir du moment où on accepte uniquement des amis fiables (pas des inconnus, pas des connaissances lointaines rarement croisées) on limite les mauvaises surprises.

Nous le conseillons si cela est accompagné d'une sensibilisation pour apprendre à choisir qui on accepte comme amis sur Facebook.

Un **profil visible des amis de ses amis** et quasi public. Par rebond, les amis et les amis d'amis rassemblent vite un grand nombre de personnes dont des inconnus. Nous le déconseillons.

Un **profil public** est ouvert à tous. Sans filtrage. Nous le déconseillons.

Notre rôle d'aidant :

Donner les clés de compréhension pour faire les bons choix de paramétrage du profil. La partie de gestion des paramètres du profil est bien documentée et explicite.

Votre rôle est d'expliquer que ces paramètres permettent de contrôler ce qui se voit et ce qui peut être fait sur un profil. Il est important d'expliquer car les fonctionnements évoluent et ces paramètres sont à vérifier régulièrement par le détenteur du profil ou sa famille pour en garder la maîtrise. Il faut avoir une routine de vérification tous les 3 à 6 mois maximum.

Voici nos conseils de paramétrage :

Paramètres > Confidentialité	
Votre activité	
Qui peut voir vos publications ?	Amis
Comment les autres peuvent vous trouver et vous contacter	
Qui peut vous envoyer des invitations à devenir amis ?	Amis et leurs amis
Qui peut voir votre liste d'amis ?	Uniquement moi
Qui peut vous trouver à l'aide de l'adresse e-mail que vous avez fournie ?	Amis
Qui peut vous trouver à l'aide du numéro de téléphone que vous avez fourni ?	Amis
Voulez-vous que les moteurs de recherche en dehors de Facebook affichent votre profil ?	Décocher la case
Paramètres > Journal et identification	
Journal	
Qui peut publier sur votre journal ?	Moi uniquement
Qui peut voir ce que d'autres personnes publient sur votre journal ?	Amis
Permettre aux autres de partager vos stories publiques dans leurs stories personnelles ?	Désactivé
Identification	

Qui peut voir les publications dans lesquelles vous êtes identifié(e) sur votre journal ?	Amis
Lorsqu'on vous identifie sur une publication, quelles personnes qui ne peuvent pas la voir voudriez-vous ajouter à l'audience ?	Amis
Validation Examiner les publications dans lesquelles vous êtes identifié(e) avant qu'elles n'apparaissent sur votre journal ?	Activé
Valider les identifications que les autres personnes ajoutent sur vos publications avant qu'elles n'apparaissent sur Facebook ?	Validé

Concrètement :

Lola Perez a 14 ans, elle est élève en 4ème à Pessac.

Elle décide de s'inscrire sur Facebook, car plusieurs de ses amis sont présents sur la plateforme et lui ont donné envie d'essayer.

Elle crée son profil avec son surnom : Sissou Pz.

En photo de profil, elle choisit une photo d'elle de dos, face à la mer (Sissou n'a pas très envie de mettre une photo de son visage sur Internet, pareil pour son vrai nom).

Dans les informations personnelles, elle donne sa date de naissance (comme ça, tous ses amis pourront lui souhaiter son anniversaire sur Facebook !), mais ne dit pas où elle habite, ni où elle va à l'école.

Ses amis le savent bien de toute façon.

Nom, photo, date de naissance : le profil de Sissou est fin prêt.

Chapitre 2 : Gérer son réseau social

Faire attention à :

- Choisir ses amis
- Réfléchir avant de cliquer
- Rien n'est vraiment confidentiel sur internet

C'est bien beau d'avoir un profil Facebook, mais comment faire pour interagir avec les autres ? Voir des contenus qu'on a choisis, publier, laisser un commentaire, « aimer » des contenus, etc ?

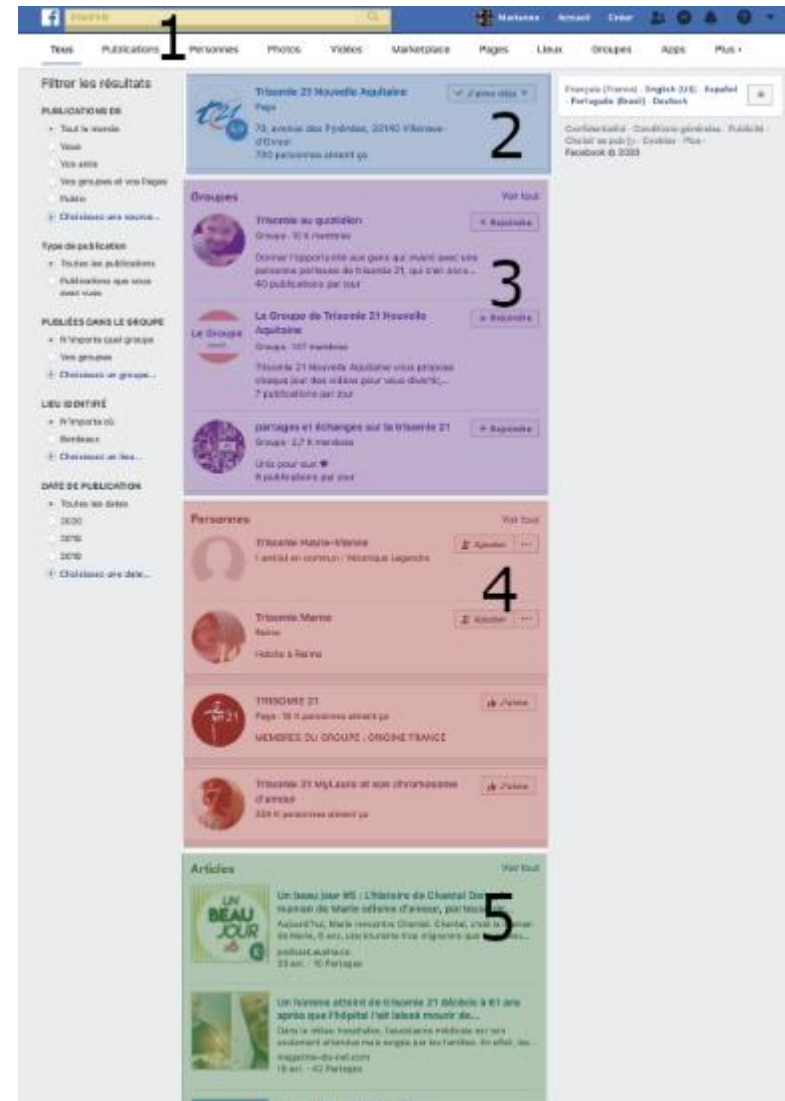
2.1 Comment accompagner l'ajout d'amis sur Facebook ?

Les « amis Facebook » ne correspondent pas à la définition habituelle que l'on a des vrais amis. Il s'agit davantage de connaissances que d'amitié réelle. Un ami réel peut être ami sur Facebook mais un ami Facebook n'est pas forcément un ami réel, c'est quelqu'un qui a répondu à une « invitation » sur son profil Facebook et qui vous permet de lire ce qu'il publie, ce qu'il commente, ce qu'il partage sur son profil. Inversement, quand on accepte une invitation à devenir ami sur Facebook, on donne la permission à son ami Facebook de consulter ses informations. C'est une sorte de permission que l'on s'accorde mutuellement mais attention de ne pas confondre permission et confiance absolue !

Vous pouvez réaliser une recherche en tapant le nom et prénom de la personne ou l'adresse mail dans l'espace de recherche indiqué par une loupe en haut à gauche.

Un résultat de recherche vous propose : des pages, des groupes, des profils et des articles.

1. Les mots que vous avez tapés dans l'espace de recherche
2. Les pages qui correspondent à votre recherche
3. Les groupes qui correspondent à votre recherche
4. Les personnes qui correspondent à votre recherche
5. Les articles (publications) qui correspondent à votre recherche



Conseils pratiques :

Avant d'accepter une invitation, il faut vérifier les informations sur cette personne.

Cas 1 / La personne est connue "en vrai" dans la vraie vie (« in real life » en anglais ou « IRL »). S'il s'agit de quelqu'un d'amical ou d'une relation professionnelle ou amicale appréciée, son invitation peut être acceptée.

Cas 2 / La personne est un-e inconnu-e.

Il faut aller voir son profil : regarder ce qu'il/elle poste, aller voir sa rubrique "A propos", regarder sa liste d'amis, demander à d'autres amis Facebook s'ils le/la connaissent.

Vous hésitez encore ? Demandez conseil autour de vous.

Si vous pensez que cette personne n'a aucun lien avec vous ou vos proches : **refusez l'invitation ou n'y répondez pas** (vous n'avez pas à vous justifier). Si vous savez qu'il existe un lien même lointain avec vous, vous pouvez lui demander par messagerie qui il/elle est et s'il vous connaît ou connaît quelqu'un de votre entourage.

Quand on accepte un ami Facebook, on lui donne accès à ses contenus et à une partie de sa personnalité, donc il faut être prudent pour éviter les arnaqueurs ou des personnes désagréables.

Une fois le lien d'amitié accepté, on peut toujours revenir sur sa décision et retirer des personnes de ses amis : rien n'est définitif.

Concrètement :

Sissou Pz reçoit une invitation de son ami de collègue Hervé à « l'ajouter », c'est-à-dire à l'accepter comme ami Facebook. Sissou Pz ajoute son copain Hervé sans hésitation, ils s'entendent bien dans la vraie vie, pas de raison que ça change sur Facebook. En revanche, un certain Bertrand Walibi lui a envoyé une invitation mais Sissou ne le connaît pas et il avait l'air d'être plus vieux qu'elle, alors elle a cliqué sur « supprimer » car elle ne souhaite pas l'avoir en ami Facebook. Tiens ! Elle vient de trouver sa voisine de classe Sarah en tapant son nom dans la barre de recherches. Elle lui envoie une invitation sur-le-champ, que Sarah accepte.

2.2 Les pages Facebook

Ce qu'il est intéressant de savoir...

La page est un espace qui ressemble au profil mais à sa différence, celui-ci sert aux organisations : entreprises, associations, organismes, projets...

La page est rattachée à un profil mais au contraire des profils, la page n'a pas d'amis, elle a des « fans » qui « l'aiment » ou « la like » en anglais.

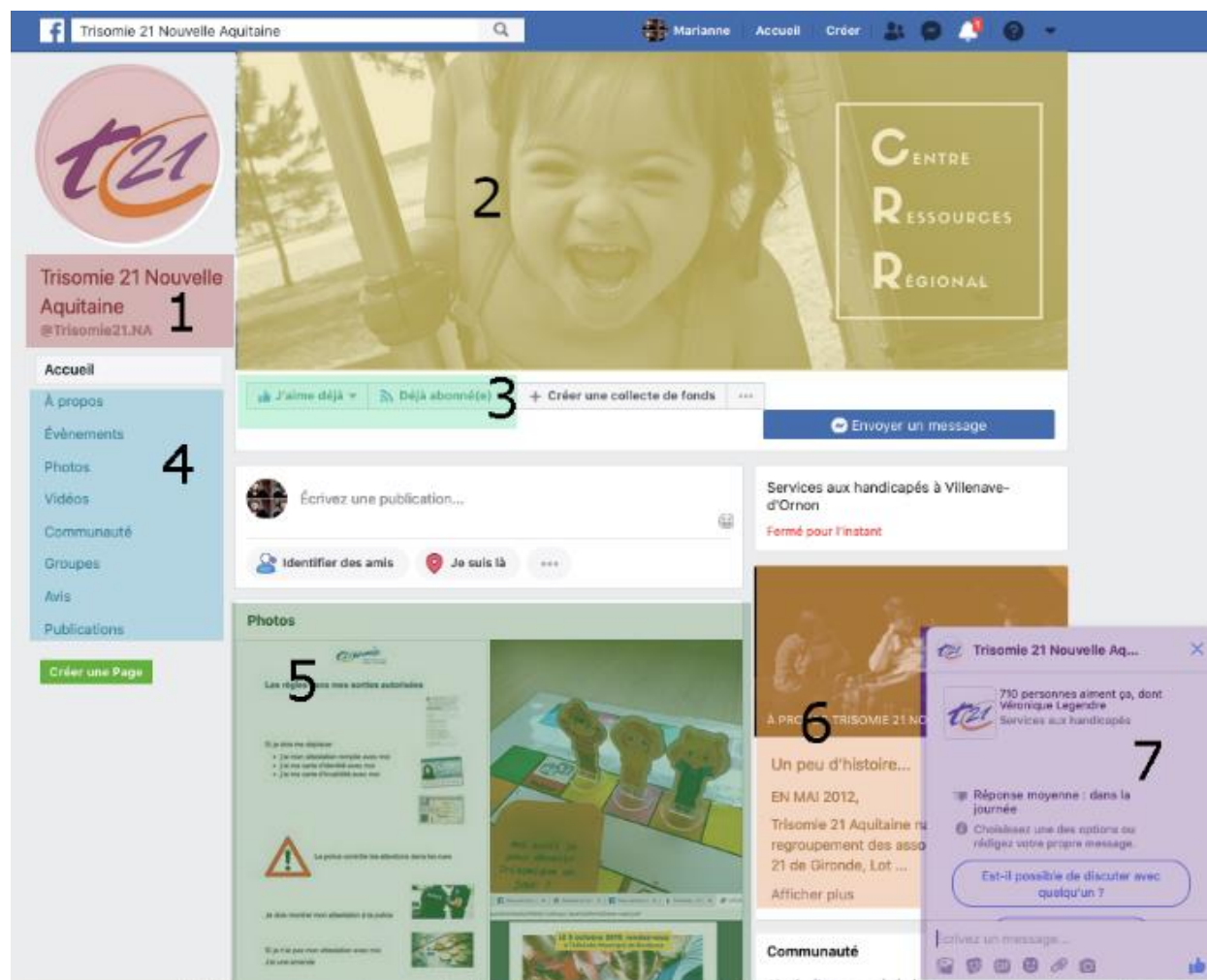
Elle est gérée par un/des administrateurs qui modèrent ses publications.

Ce qui est posté sur une page qu'un profil a aimé est visible dans la timeline du profil.

Ainsi le détenteur du profil est au courant des dernières publications d'une page.

La Page

1. Nom et image de la page
2. Bannière
3. Bouton j'aime / je m'abonne
4. Informations cliquables sur la page
5. Les dernières photos publiées
6. A propos de la page (précisions)
7. Bulle de tchat automatique (n'existe pas toujours)



Conseils pratiques :

Les pages sont des espaces promotionnels.

Plus on aime de pages, plus on remplit son fil d'actualité et plus on a de contenus à sa disposition.

Attention à nos interactions : « **Réfléchir avant de cliquer** » doit être un réflexe. cf.conseils du fil d'actualités plus haut.

Certaines pages mettent en place l'automatisation de l'affichage d'une fenêtre de messagerie (tchat voir plus bas).

Cette fenêtre apparaît en bas à droite et invite à laisser un message.

Rien n'oblige à le faire ! Et si vous n'avez rien à demander ou dire à la page, ne faites rien.

La page est un espace de promotion et de vente : certains vendeurs arrivent à convaincre d'acheter en ligne et sont redoutables.

Concrètement :

Sissou Pz adore Kendji Girac.

Elle tape son nom dans la barre de recherche et clique sur sa page.

Les célébrités ont très souvent une page Facebook consacrée, où les fans peuvent découvrir leurs actualités, derniers clips, dernières photos, etc etc.

Sissou clique sur « S'abonner » à la Page, pour connaître tout ce qui concerne son chanteur préféré.

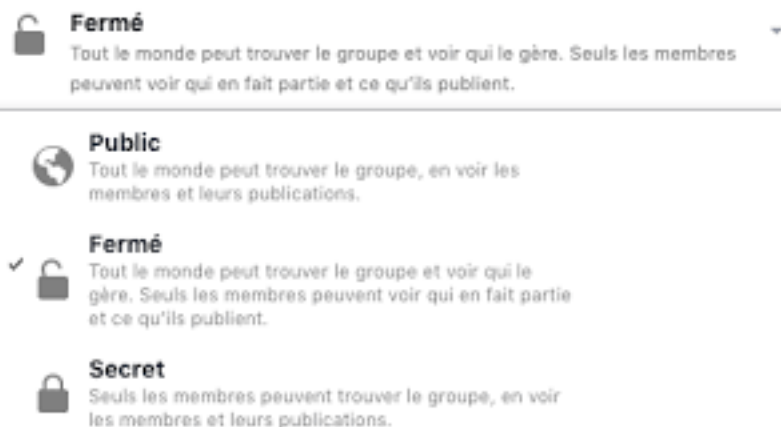
Elle clique aussi sur « J'aime la page », pour montrer qu'elle est vraiment fan.

2.3 Les groupes Facebook

Ce qu'il est intéressant de savoir...

Les groupes sont des endroits qui permettent de communiquer sur des centres d'intérêt communs avec certaines personnes. On peut devenir membre d'un groupe ou créer un groupe à partir de son profil ou de sa page. Un groupe peut être : public, fermé ou secret.

Les différents types de groupe :



Un groupe présente une description et souvent un code de conduite, sorte de charte qui rappelle les règles à respecter sur le groupe. Avant de demander à faire partie d'un groupe, il faut vérifier sa description et aller voir les profils des modérateurs pour se faire une idée de qui ils sont.

Le groupe Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine est réservé et modéré par des personnes de l'association qui peuvent supprimer des publications, des commentaires et des membres pour préserver une bonne ambiance au sein du groupe.

Conseils pratiques :

Même s'il est privé un groupe est un espace en ligne et ce qui y est posté n'a aucun caractère confidentiel.
Alors avant de cliquer, réfléchissez !

Concrètement :

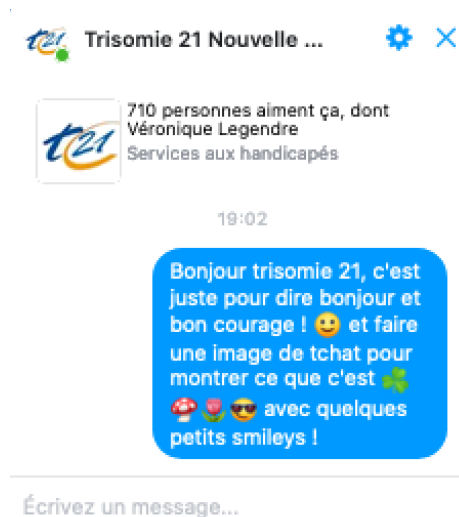
*Sissou Pz demande à « devenir membre » du groupe Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine.
Celui-ci est réservé et modéré par des personnes de l'association qui peuvent supprimer des publications, des commentaires et des membres pour préserver une bonne ambiance au sein du groupe.
Les administrateurs du groupe, la reconnaissant, acceptent sa demande.
Sissou est désormais membre du groupe privé T21.*

2.4 La messagerie instantanée de Facebook : le Tchat messenger

Ce qu'il est intéressant de savoir...

La messagerie instantanée permet de discuter en temps réel avec quelqu'un. Il peut y avoir un temps de latence dans les échanges car la personne peut être occupée et ne peut répondre dans l'immédiat mais c'est le moyen de contacter quelqu'un par écrit un peu comme un SMS. Cette messagerie s'appelle messenger. Seules les personnes ayant un compte Facebook peuvent l'utiliser (phénomène récent car avant, on pouvait utiliser messenger sans forcément avoir de compte Facebook). Avec cet outil, on peut discuter à deux et à plusieurs : on fabrique des listes de discussions où on invite des participants. Le tchat peut aussi servir à passer des appels audio ou vidéo : c'est un outil de visioconférence ou de téléphone alternatif.

Le tchat



Conseils pratiques

Comme tout ce qui passe par internet, les échanges dans le tchat ne sont pas confidentiels. Alors prudence sur ce que l'on écrit sur ces canaux de communication ! L'historique est gardée par chaque compte et existe quelque part sur des serveurs de Facebook. Ils peuvent potentiellement remonter-à la surface un jour...

Le fait d'être derrière un écran nous donne parfois une fausse illusion de sécurité. Certaines personnes sont expertes pour arnaquer les gens en ligne et le tchat constitue une porte d'entrée simple et pas cher pour des gens malintentionnés.

Il faut rappeler les mesures de prudence élémentaire : **ne jamais donner son mot de passe de compte ou de carte bleue sur ce canal de communication !**

Certains pirates informatiques appâtent les gens naïfs en envoyant des messages qui aiguisent la curiosité des gens : « c'est toi dans

cette vidéo ? » ou « regarde ça tu ne vas pas y croire ! » et sans réfléchir on clique et on tombe sur une page qui ressemble à celle de Facebook qui nous demande de re-saisir notre mot de passe pour voir la vidéo et là note compte est piraté.

Cette anecdote est une histoire vraie qui a arnaqué de nombreuses personnes dans le monde et en France.

Pour éviter les ennuis, suivez et donnez ces 2 conseils simples :

- Si vous ne connaissez pas l'auteur du message, vous pouvez lire mais ne répondez pas et ne cliquez pas sur le lien qu'on vous propose !
- Ne jamais donner d'informations secrètes comme votre mot de passe ou votre numéro de carte bleue !

Concrètement :

Sissou va sur la page du zoo de Pessac à laquelle elle s'est abonnée. Quand elle arrive sur la Page, une fenêtre s'ouvre en bas, à droite, lui disant « Bonjour ! Vous avez une question ? Écrivez-moi, je vous répons de suite ! ».

Sissou n'a rien à dire de particulier, elle voulait juste connaître les horaires d'ouverture et voir les photos des lionceaux.

Elle clique sur la croix pour fermer la fenêtre de tchat et continue sa navigation.

Une nouvelle fenêtre s'ouvre en bas à droite. Cette fois-ci, c'est Hervé qui lui demande quels sont les exercices à faire en maths pour le lendemain. Sissou répond à Hervé l'étourdi, puis rajoute un smiley qui fait un clin d'œil.

Chapitre 3 : Le fil d'actualités ou Time Line

Faire attention à :

- Gérer son temps d'écran
- Pas de confidentialité
- Réfléchir avant de cliquer

Ce qu'il est intéressant de savoir...

Il s'agit de la première chose que l'on voit quand on s'est connecté à son compte Facebook : **c'est votre page d'accueil sur Facebook.**

Cette partie est privée : non visible du visiteur qui vient voir votre profil.

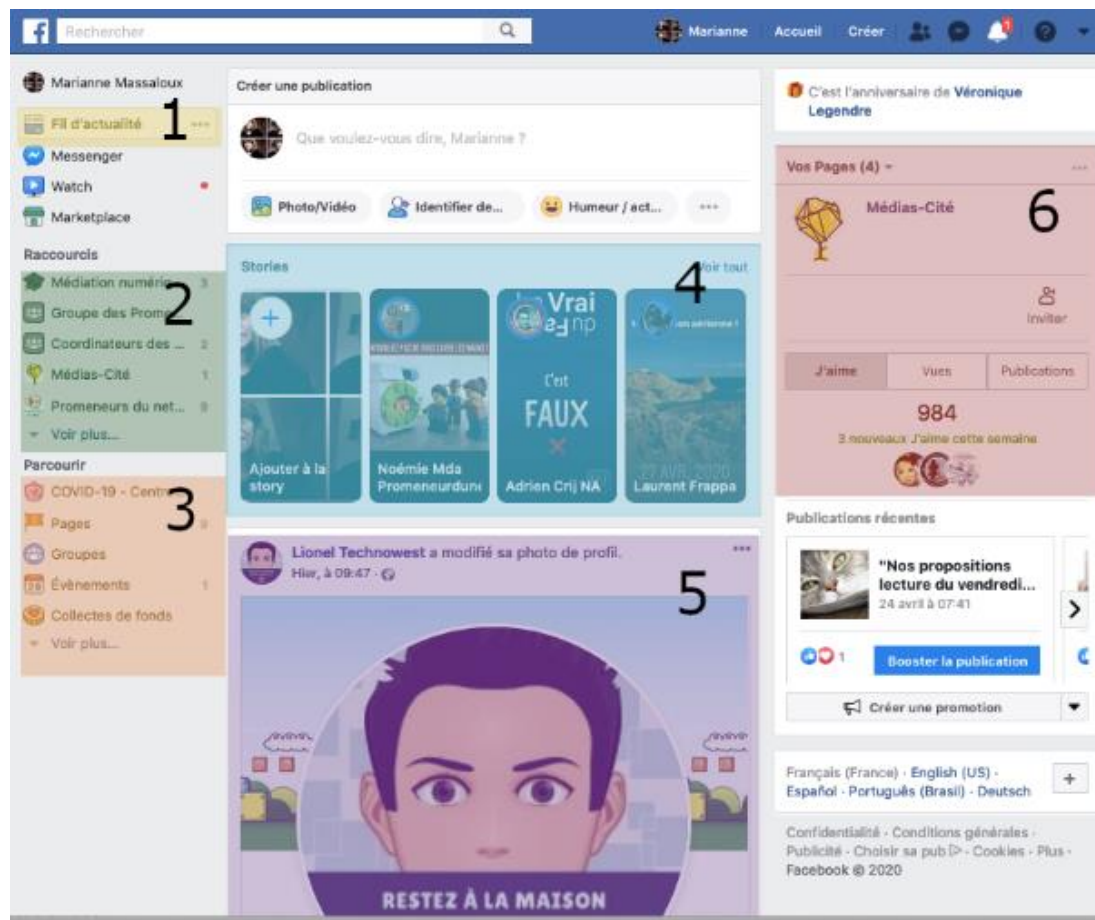
Le Fil d'actualités ou Time Line est visible uniquement de celui qui possède le profil. C'est un espace unique puisqu'il présente des contenus sélectionnés uniquement pour le détenteur du profil.

Le fil d'actualités présente :

- les publications des profils de vos amis,
- les publications des pages dont vous êtes "fan" c'est-à-dire sur lesquelles vous avez indiqué "j'aime" ou "je m'abonne"
- des publications que Facebook vous suggère en fonction de ce que vous avez l'habitude de faire sur internet et de ce qui est à la mode "tendance" sur internet. En vous suggérant des contenus, Facebook fait de la publicité pour vous donner envie d'aller voir des contenus et peut-être de payer pour les voir ou les acheter un jour. Ne pas oublier que Facebook est un outil de publicité.

Le fil d'actualité

1. Bouton qui indique que vous consultez votre fil d'actualités
2. Raccourcis vers des groupes ou des pages que vous gérez
3. Proposition de Facebook pour vous faire découvrir des contenus
4. Stories de mes amis
5. Dernières publications de mes amis
6. Liste des pages que je gère



Le fil d'actualités est paramétrable pour « voir » les contenus auxquels on est « abonné » et / ou que l'on « aime » et tenter de jongler avec les algorithmes de Facebook et la publicité.

Pour alimenter votre fil d'actualités, vous devez avoir des “amis” ou être fan de pages ou de groupes. Sinon, Facebook fait des suggestions vous invitant à partager, aimer des contenus.

Conseils pratiques :

Un fil d'actualités est un flux permanent de données.

On peut vite y rester des heures à faire défiler (scroller) des écrans et des écrans de contenus.

C'est un espace de publicité dont l'objectif est de capter l'attention pour inciter à ne pas réfléchir et emmener vers l'achat.

C'est aussi un outil formidable de lutte contre l'ennui qui comble les temps sans activité et occupe ou divertit en permanence.

Il faut sensibiliser les utilisateurs à la prise de conscience du temps d'écran pour le quantifier et le réguler.

Ce temps d'écran a un impact sur la santé : fatigue oculaire, sommeil, manque d'exercice physique. Fixer et se fixer des règles permet de contrôler le temps d'écran : « pas le matin au réveil, pas à table aux heures de repas, pas avant de se coucher, pas dans la chambre » sont les « pas » vers la gestion de son temps.

Facebook pousse à l'interaction : publication, partage et commentaires sont très facilement réalisables.

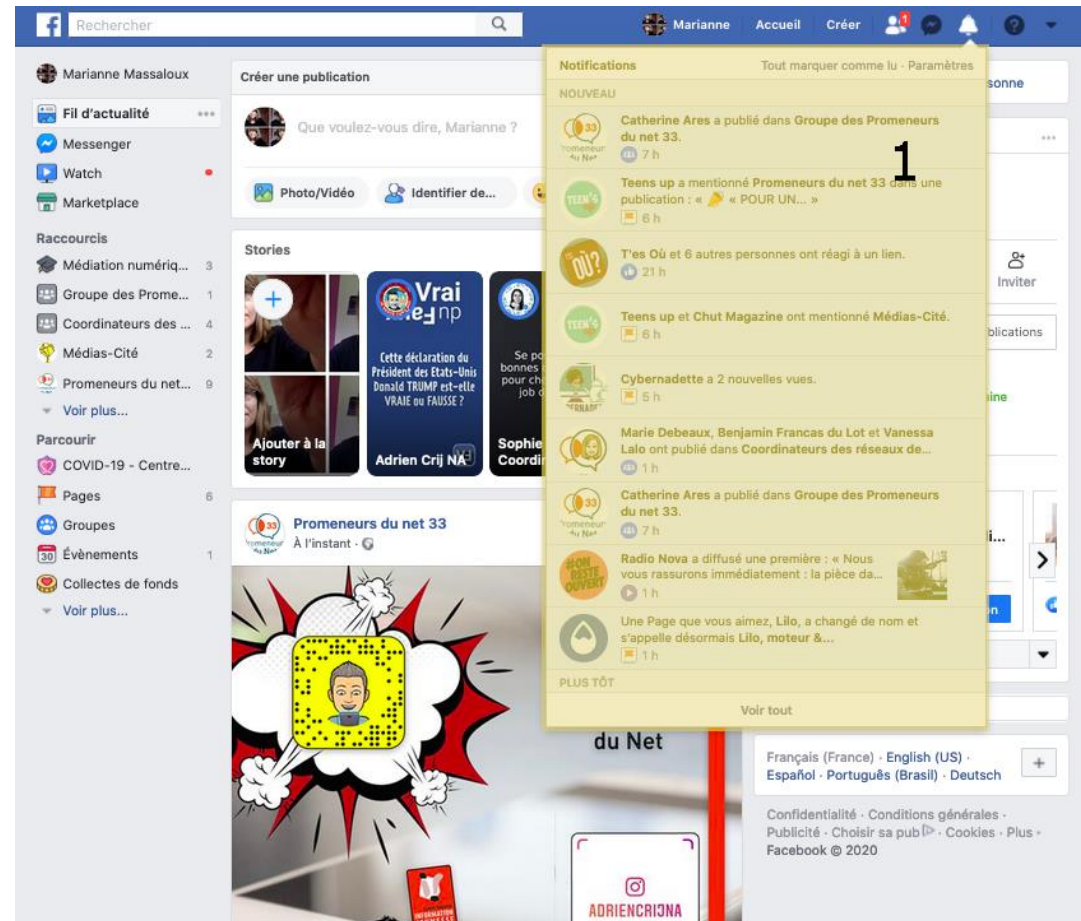
En commentant beaucoup par écrit ou avec des émoticons (smileys), on s'expose : on rend visible son avis, ses goûts, ses centres d'intérêts publiquement.

A chaque action, nos amis sont informés de nos agissements par notification : « Martin a commenté la publication de Laura », « William a aimé le commentaire de Nicolas » etc ... toute interaction est visible et au-delà de nos amis.

Si je laisse un commentaire sur une publication que j'ai vu dans mon fil d'actualité, ce commentaire sera visible sur le profil ou la page correspondante à la publication de départ.

Les notifications

1. Tout ce qui se passe chez mes amis et mes pages aimées est visible



Par exemple : Mon fil d'actualités mon montre que la page Trisomie 21 a posté une photo.

Je l'aime bien alors je la « like » et je laisse un commentaire : un smiley qui sourit ou un mot gentil qui dit « belle photo ! ».

Toutes les personnes (même des gens avec qui je ne suis pas ami) voient cette interaction indiquée avec mon nom de profil. Ici mon exemple est sans conséquence : je dis du bien d'une photo.

Mais si je dis du mal, que je critique ou si mon commentaire est blessant : tout le monde voit que je suis capable de blesser la personne par le biais de son profil.

La question essentielle à se poser avant d'interagir avec un contenu est : « est-ce que je peux être fier/ fière de ce que je poste ? »

Si la réponse est oui : alors faites-le ! Si la réponse est non : ne le faites pas.

Réfléchir avant de cliquer est un exercice fondamental et impératif !



Concrètement :

En rentrant du collège, Sissou va sur Facebook depuis l'ordinateur de la maison.

Elle a le droit d'y rester une demi-heure avant de se mettre à ses devoirs.

Elle tape ses identifiants et mot de passe et arrive sur son fil d'actualité. En faisant défiler l'écran – en scrollant – elle voit passer une photo de bébé rhino postée par la page du zoo, les dates de concerts de la prochaine tournée de Kendji Girac.

Sissou reçoit une notification sous forme de bulle rouge en haut de son écran.

En cliquant dessus, elle apprend qu'Hervé vient de publier une photo.

Elle va voir sur le journal d'Hervé qui a publié une image rigolote d'un chat avec un bonnet.

Comme Sissou l'aime bien, elle clique sur « j'aime » en dessous de la photo.

Ressources en cas de problème :

Les accompagnateurs de projet inclusif du Centre Ressources Régional Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine, et particulièrement du pôle vie sociale, peuvent être mobilisés en cas de problème. Au besoin, et avec ce guide, ils peuvent soutenir la personne à la compréhension et à l'usage de Facebook.

- **Problèmes de manipulation** sur Facebook : <https://www.facebook.com/help>
- **Droit à l'image** : demander le retrait de son image Droit à l'image
- <https://www.cnil.fr/fr/demander-le-retrait-de-votre-image-en-ligne>
- **Droits d'auteur** : les questions à se poser quand on veut utiliser un contenu sur internet
https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/apie/propriete_intellectuelle/publications/utiliser_contenu_etapes_essentielles.pdf
- **Que faire en cas de harcèlement en ligne ?**
- **Créer un espace de parole et de confiance**, avec un **adulte référent**. **Faire parler** la victime ou le témoin en posant des questions ouvertes.
- **Écouter** la victime ou le témoin : apporter un **soutien**. Lui conseiller d'éviter de répondre aux messages blessants et de bloquer tout contact avec ses harceleurs.
- **Rassembler les éléments concrets** : enregistrer et imprimer les éléments constitutifs du harcèlement (captures d'écrans des messages injurieux, photos, sms, emails...).
- **Signaler le contenu** : la plupart des sites utilisés par les jeunes proposent des options de signalement des individus malveillants ou des contenus inappropriés. Si le contenu n'est pas rapidement supprimé par le site, contactez le numéro vert national : **Net Ecoute 0800 200 000** ou netecoute.fr pour accélérer la procédure (assistance gratuite, anonyme, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h).
- Possibilité de faire aussi un signalement de contenu ou comportement illicite via
- www.internet-signalement.gouv.fr ou www.pointdecontact.net
- Dans certains cas, il peut être nécessaire de déposer une main courante ou une plainte pour harcèlement auprès **de la police ou de la gendarmerie**.

Conclusion

Récapitulatif de 10 conseils essentiels sur les réseaux sociaux (cf poster de la CNIL)

10 conseils de prévention :

1. Réfléchissez avant de publier

- Réfléchissez avant de publier.
- Sur internet, tout le monde peut voir ce que vous mettez en ligne : infos, photos, opinions.
- Maîtriser les informations publiées sur les réseaux sociaux.

→ [Maîtriser les informations publiées sur les réseaux sociaux](#)

2. Respectez les autres

- Respecter les autres
- Vous êtes responsable de ce que vous publiez en ligne alors modérez vos propos sur les réseaux sociaux, forums...
- Ne faites pas aux autres ce que vous n'aimeriez pas que l'on vous fasse.

3. Ne dites pas tout

- Ne pas tout dire.
- Donnez le minimum d'informations personnelles sur internet.
- Ne communiquez ni vos opinions politiques, ni votre religion, ni votre numéro de téléphone...
- Maîtriser les informations publiées sur les réseaux sociaux

→ [Maîtriser les informations publiées sur les réseaux sociaux](#)

4. Sécurisez vos comptes

- Sécuriser ses comptes
- Paramétrez toujours vos profils sur les réseaux sociaux afin de garder la maîtrise des informations que vous souhaitez partager.
- Prévenir, repérer et réagir face au piratage de ses comptes sociaux

→ [Prévenir, repérer et réagir face au piratage de ses comptes sociaux](#)

5. Créez plusieurs adresses e-mail

- Créer plusieurs adresses mail
- Utilisez des adresses électroniques différentes en fonction de vos activités : personnelles, professionnelles, associatives, ou sociales.
- Créer des emails différents selon les services

→ [Créer des emails différents selon les services](#)

6. Attention aux photos et aux vidéos

- Attention aux photos et vidéos
- Ne publiez pas de photos gênantes de vos amis, votre famille ou de vous-même car leur diffusion est incontrôlable.

7. Utilisez un pseudonyme

- Utiliser un pseudo.
- Seuls vos amis et votre famille sauront qu'il s'agit de vous.
- Trouver des pseudonymes différents selon les services

→ [Trouver des pseudonymes différents selon les services](#)

8. Attention aux mots de passe

- Attention aux mots de passe.
- Ne les communiquez à personne et choisissez-les un peu compliqués : n'utilisez jamais votre date de naissance ou votre surnom.
- Comment construire un mot de passe sûr.

→ [Comment construire un mot de passe sûr](#)

9. Faites le ménage dans vos historiques

- Faire le ménage.
- Effacez régulièrement vos historiques de navigation et pensez à utiliser la navigation privée si vous utilisez un ordinateur qui n'est pas le vôtre.
- Comment effacer son historique de navigation.

→ [Comment effacer son historique de navigation](#)

10. Vérifiez vos traces

- Vérifier ses traces.
- Tapez régulièrement votre nom dans un moteur de recherche pour vérifier quelles informations vous concernant circulent sur internet.
- Comment effacer des informations me concernant sur un moteur de recherche.

→ [Comment effacer des informations me concernant sur un moteur de recherche](#)

Questionnaire auto-détermination :

- *Pourquoi tu n'utilises pas Facebook ?*

Cette question permet de dégager des points de blocages entravant son appropriation.

Si réponse positive : *Tu vas souvent sur Facebook ?*

Cette question peut s'accompagner d'une série de choix si le bénéficiaire ne donne pas de réponse spontanée.

Elle permet de mesurer l'avancement du processus d'appropriation, de confirmer la motivation du sujet pour cette activité et de vérifier à quel point Facebook est une habitude de vie.

- *Tu utilises quoi pour aller sur Facebook ?*

Cette question peut s'accompagner d'une série de choix si le bénéficiaire ne donne pas de réponse spontanée.

Cette question concerne les habitudes de vie. Elle permet de cibler s'il a un moyen privilégié d'aller sur Facebook et de le vérifier et si des difficultés d'accès étaient présentes.

- *Qui t'as inscrit sur Facebook ?*

Cette question peut s'accompagner d'une série de choix si le bénéficiaire ne donne pas de réponse spontanée.

Cette question porte sur ses capacités : s'est-il senti capable de le faire seul ? Cela permet d'avoir un regard sur son activité et les facilitateurs présents dans son entourage.

- *Avant d'utiliser Facebook, tu ?*

Proposition de 3 choix :

- Tu avais très envie d'y aller
- Tu n'avais pas envie d'y aller
- Tu n'avais pas du tout envie d'y aller

Cette question interroge la motivation initiale du bénéficiaire.

- *Tu aimes faire quoi sur Facebook ?*

Cette question peut s'accompagner d'une série de choix si le bénéficiaire ne donne pas de réponse spontanée. Elle interroge les centres d'intérêts, ses habitudes, ses capacités, les résultats vécus.

- *Tu as combien d'amis sur Facebook ?*

Cette question vise à poser le degré d'appropriation comme une fenêtre sur le type de réseau qu'a le bénéficiaire (famille, amis, pairs, connaissances, inconnus) et donc sur ses rôles sur Facebook.

- *Tu aimes aller sur Facebook ?*

Cette question s'accompagne de 3 choix : beaucoup, un peu et je n'aime pas. Elle permet de dégager des points de blocages.

- *Tu penses que tu utilises bien Facebook ?*

Cette question interroge le bénéficiaire sur ses habitudes, ses capacités, les résultats vécus. Elle permet aussi de dégager des points de blocages.

- *Il y a des choses que tu ne sais pas faire sur Facebook ?*

Cette question donne un indice sur ses centres d'intérêts et son sentiment d'efficacité. Elle permettait aussi de dégager des points de blocages.

En cas de réponse de type « je sais tout faire », un petit test peut être fait avec lui à partir de son smartphone afin de vérifier les compétences réelles

- *Tu aimerais apprendre à mieux utiliser Facebook ?*

Cette question permet de vérifier la motivation du bénéficiaire à aller plus avant dans son appropriation et dans ses demandes

Les informations récoltées auprès des personnes DI vont nous donner un aperçu de leur appropriation de l'outil Facebook et les possibles obstacles à son usage qu'elles rencontrent.

Lexique des termes spécifiques à Facebook et aux réseaux sociaux :

Contenus

Tout ce qu'il est possible de mettre sur internet : texte, image, son, vidéo.

Profil Facebook

C'est l'espace en ligne que Facebook met à disposition d'une personne pour qu'elle publie du contenu. La publication n'est pas obligatoire : le profil peut rester vide si on le souhaite.

Le profil est paramétrable (il peut montrer beaucoup de chose ou quasiment rien) et présente généralement les publications (texte, image, vidéo) publiées par le détenteur du profil, la liste de ses amis, ses sujets d'intérêts, ses goûts et des informations sur son identité : nom, prénom, surnom, son âge, son genre ...

Notifications

Les notifications sont des actualités concernant l'activité sur Facebook. Il existe différents types de notifications : Notifications sous forme de bulles rouges : notifications qui s'affichent au-dessus de. En cas de nouvelle notification, une bulle rouge s'affiche accompagnée du nombre de nouvelles notifications reçues.

- Notifications par e-mail : notifications que vous recevez par e-mail.
- Notifications push: notifications qui apparaissent lorsque vous n'utilisez pas activement Facebook.

Paramétrage, Confidentialité

C'est en paramétrant son compte ou profil facebook que l'on choisit ce que l'on veut donner à voir de ses propres contenus. Les paramètres servent principalement à régler le niveau de confidentialité de ses informations : ce que l'on choisit de rendre visible ou invisible des autres. C'est un outil de maîtrise et il est donc d'une importance capitale.

Publier, poster

C'est le fait de diffuser sur internet (et ici sur son profil facebook) du contenu : texte, image, vidéo, son.

Une publication ou un post

Ce qui est publié sur un profil, un groupe ou une page par le détenteur d'un profil Facebook. Par extension, se dit de tout ce qui est mis en ligne pour être disponible à la consultation d'autres personnes, à l'image d'un article dans un journal traditionnel ou d'un livre dont on dit qu'ils sont « publiés ».

Partager

C'est le fait de re-diffuser sur son profil un contenu qui a été posté en amont par quelqu'un d'autre.

Amis Facebook, Demandes d'amis, Amis sur Facebook, Inviter, Accepter des invitations à devenir amis

Les « amis Facebook » ne correspondent pas à la définition habituelle que l'on a des vrais amis. Il s'agit davantage de connaissances que d'amitié réelle. Un ami réel peut être ami sur Facebook mais un ami Facebook n'est pas forcément un ami réel, c'est quelqu'un qui a répondu à une « invitation » sur son profil Facebook et qui vous permet de lire ce qu'il publie, ce qu'il commente, ce qu'il partage sur son profil. Inversement, quand on accepte une invitation à devenir ami sur Facebook, on donne la permission à son ami Facebook de consulter ses informations. C'est une sorte de permission que l'on s'accorde mutuellement mais attention de ne pas confondre permission et confiance absolue ! Une fois le lien d'amitié accepté, on peut toujours revenir sur sa décision et retirer des personnes de ses amis : rien n'est définitif.

Groupe privé

S'adresse à des profils (de personnes) et des pages (des structures) rassemblés autour d'un thème, une initiative ou appartenant à une même organisation (adhérents d'une association, professionnels d'un même secteur, amateurs d'une même passion, etc.). Le groupe sert à échanger entre personnes ou structures sur un espace commun, à mettre en commun des contenus, des fichiers, des discussions, des sondages, des publications ... Il peut être ouvert : tout le monde peut en devenir membre ; ou privé : réservé à certaines personnes autorisées par l'administrateur et le modérateur à devenir membre. Attention ! Rien n'est confidentiel même si le groupe est réservé à quelques personnes. Elles peuvent partager ou copier les contenus !

Abonnés, s'abonner

Se dit pour une page et un groupe pour dire qu'on veut être tenu au courant des publications de cette page ou de ce groupe. Pour un page il existe aussi la possibilité de « l'aimer ». L'abonnée ou le fan d'une page reçoit les mêmes publications. En disant qu'on « aime » une page on dit qu'on apprécie son contenu, en s'y abonnant on indique qu'on veut suivre ses publications mais qu'on ne l'apprécie pas forcément.

Membres

Profils ou pages qui choisissent de s'intégrer à un groupe Facebook.

Aimer / liker / symbole pouce en l'air / mentions j'aime

Ensemble d'outils permettant de réagir à des publications. Souvent utilisé pour décrire une émotion avec des smileys ou émoticons qui exprime des émotions : être content, rire, râler, être triste, en colère ... en utilisant les émoticons on exprime ses émotions à l'écrit mais sans les mots.

Fil d'actualité / time line / fil

Il s'agit de la première chose que l'on voit quand on s'est connecté à son compte Facebook : c'est votre page d'accueil sur Facebook. Cette partie est privée : non visible du visiteur qui vient voir votre profil. Le Fil d'actualités ou Time Line est visible uniquement de celui qui possède le profil. C'est un espace unique puisqu'il présente des contenus sélectionnés uniquement pour le détenteur du profil.

Mentionner quelqu'un avec l'@

Identifier un ami

Paramétrage

Manipulation consistant à effectuer des réglages.

Paramètres de confidentialité

Opération fondamentale sur Facebook ! Permet de décider de **QUI** est autorisé à :

- voir nos publications, voir nos amis, voir nos mentions « j'aime », voir nos photos, nos vidéos, etc.
- partager nos contenus : nos publications, nos photos, vidéos, etc.
- publier sur notre propre journal

Scroll, scroller

Le fait de faire défiler sur son écran (téléphone portable ou ordinateur) du contenu de haut en bas.

Émoticônes ou émojis ou smileys

Figures illustratives d'émotions souvent illustrées par un visage jaune qui représente l'émotion de la personne à la lecture d'un contenu : heureux, triste, en colère, mort de rire, fâché, etc.

Il peut aussi y avoir des émojis d'objets : horloge, cœurs, gestes de main, feu d'artifice... Le but est d'exprimer un sentiment à l'écrit simplement en une ou plusieurs images.